

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

Marché de fournitures :

Location-vente d'une abatteuse

1 – DONNEES TECHNIQUES DE L'ABATTEUSE

L'abatteuse fournie sera neuve et devra être conforme aux directives, décrets et normes françaises et européennes ou équivalents en vigueur.

Les caractéristiques techniques de l'abatteuse sont présentées ci-dessous. Le candidat devra impérativement compléter la notice descriptive et la joindre à son offre.

Le candidat devra joindre également à son offre :

- des photographies de l'intérieur de la cabine (vues sur les commandes) et de chacun des profils de l'engin,
- des photographies de la tête d'abattage,
- les documentations techniques et commerciales de l'engin et de ses accessoires (tête d'abattage...), rédigées en langue française.

NOTICE DESCRIPTIVE DE L'ABATTEUSE

Caractéristiques techniques obligatoires (tableau à renseigner obligatoirement)

Caractéristiques générales	Nom de l'entreprise :
Abatteuse 8 roues minimum.	
Largeur de l'engin hors tout : inférieure à 3 mètres.	
2 paires de tracks de type combi.	
Moteur : puissance 170 kW minimum.	
Normes anti-pollution à préciser.	
Pneumatiques	
Largeur des pneus : 710 mm.	
Pneus à dessin agressif (type chevrons) avec gonflage à l'eau.	
Transmission	
Avancement hydrostatique.	

Ponts/Bogies	
Blocage des différentiels avant et arrière à commandes manuelles.	
Décrabotage du pont arrière.	
Système hydraulique	
Pompe à vide pour réservoir hydraulique.	
Pompe de remplissage électrique pour l'hydraulique.	
Réservoir hydraulique à fermeture à clés.	
Huile hydraulique biodégradable.	
Réservoir carburant	
Pompe de remplissage électrique pour le carburant.	
Réservoir carburant à fermeture à clés.	
Poste de conduite	
Cabine de sécurité ROPS OPS FOPS.	
Cabine tournante (de préférence).	
Indiquer les dimensions de la cabine.	
Siège suspension pneumatique avec harnais et appui-tête (préciser le type de siège).	

Système d'assise pour tierce personne munis d'une ceinture de sécurité, de préférence.	
Caméra de recul.	
Phares de travail sur grue et cabine à leds protégés.	
Système de pré-chauffage (type webasto ou équivalent).	
Rideau pare-soleil.	
Tapis de sol (de préférence).	
Système Bluetooth (ou équivalent).	
Radio stéréo AM/FM.	
Air conditionné.	
Équipement de signalisation de feux de route (de préférence).	
Compass de calibration.	
Protection et sécurité	
Arceaux de protection des capots moteur, cabine, échappement, réservoir carburant ... (à préciser à l'aide de schémas ou photos).	

I extincteur dans la cabine au minimum.	
Système incendie semi-automatique.	
Grue	
Grue d'une portée de 10 mètres minimum.	
Amortisseurs hydrauliques de grue.	
Equipements tête d'abattage	
Tête d'abattage diamètre de coupe 650 mm minimum.	
Tendeur de chaîne automatique.	
Rouleaux d'entraînement métalliques type « pin maritime » (2 rouleaux minimum – Préciser le nombre).	
Nombre de couteaux fixes et mobiles à préciser.	
Vanne d'isolation d'alimentation de tête, de préférence.	
Tête équipée guide-chaînes.	
Traitement de souches.	

Marquage couleur.	
Equipements informatiques	
Informatique embarquée de toute dernière génération (à préciser).	
Equipement antenne GPS et logiciel de transmission de données.	
Fourniture du logiciel SIG intégré à l'abatteuse et sur PC au bureau.	
2 licences informatiques supplémentaires (à préciser).	
Possibilité de mise à jour des logiciels (durée à préciser).	
Autres équipements	
Caisse à outils (de préférence).	
Compresseur d'air (de préférence).	
Innovation(s) ou particularités à préciser.	

Garantie constructeur

La garantie constructeur (pièces et main-d'œuvre) devra couvrir toute la durée du marché, soit 5 ans.

Détailler les éléments garantis.

Détailler les clauses d'exclusion.

Indiquer les délais d'intervention service après-vente.

Le candidat devra indiquer ci-dessous l'adresse du réparateur agréé le plus proche de la commune de Meymac :

--

Le candidat devra indiquer le taux du rabais accordé sur les pièces et les accessoires relatifs à l'entretien et à la réparation de l'engin :

Taux du rabais : %

2 - FORMATION

Le titulaire doit, dans le cadre du marché, former les personnes chargées d'utiliser l'engin et d'en assurer l'exploitation. Cette formation doit être opérée dès la livraison de l'engin.

La formation, d'une durée minimale de 2 jours, comprend :

- la présentation de l'engin et de son fonctionnement,
- la présentation de la documentation technique rédigée en langue française.

Le titulaire assurera également la mise en service des logiciels informatiques fournis (en dehors des 2 jours de formation prévue).